INTER-LOGE express

Tanea Castro

Mieux communiquer pour mieux servir la communauté

p. 3

Vol. 15 no 2 **printemps 2009**

3 000 nouveaux logements sociaux

La vice-première ministre et ministre des Affaires municipales, madame Nathalie Normandeau a annoncé que son gouvernement consacrerait une enveloppe de 200 millions $ à l'habitation sociale pour l'année 2009-2010. Plus de 40 pour cent des logements annoncés seront d'ailleurs construits dans la métropole. La province a réservé une enveloppe de 90 millions $ au maire de Montréal, Gérald Tremblay, pour la construction de 1250 unités de logement.

C'est une excellente nouvelle pour tous les locataires à faible revenu, particulièrement les familles. On a parfois l'impression, à tort, que la crise du logement a atteint son apogée en 2002 et en 2003 et que tout est maintenant rentré dans l'ordre. Selon Le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), les données du recensement canadien de 2006 démontrent que 187 460 ménages locataires montréalais consacrent plus que la norme de 30 % de leur revenu en loyer. Ces ménages représentent 38,8 % de l'ensemble. Lors du recensement de 2001, ce pourcentage était de 37,0 %. Parmi ces ménages, 91 265 engouffrent plus de la moitié de leur revenu en loyer dont 42 765 plus de 80 %. Ces statistiques confirment les données recueillies pour le Portrait de nos locataires que vous pourrez consulter en p. 4 de ce numéro. On y apprend, entre autres, que le revenu moyen des ménages qui bénéficient d'un logement à Inter-Loge est de 23 351 $. Quand on constate les prix élevés des logements offerts sur le marché privé, on se dit que, sans l'aide d'Inter-Loge, ces personnes devraient consacrer bien au-delà du fameux 30% considéré comme une part normale du revenu dédié au logement.

Margaret Bain, directrice générale

D'autre part, toujours selon le FRAPRU, l'offre de grands logements familiaux demeure très rare à Montréal, le taux de logements inoccupés n'étant que de 1,1 % dans les logements de trois chambres à coucher et plus. Ce taux, qui a chuté brutalement au cours de 2008, est maintenant au niveau où il était en 2002 et 2003, au plus fort de ce que tous les intervenants s'entendaient pour qualifier de crise du logement. Ce constat est partagé par tous les intervenants du logement social à Montréal. Espérons qu'une partie des sommes qui viennent d'être annoncées pourront bénéficier aux familles qui ont de plus en plus de mal à se loger convenablement et à des prix raisonnables à Montréal. Le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay, a souvent répété, depuis qu'il est en poste, qu'il veut retenir les familles dans la métropole. De plus, l'arrondissement Ville-Marie consacre des efforts importants pour intéresser les familles. Saura-t-on saisir l'occasion qui est offerte?

Enfin, n'oublions pas que la liste des personnes qui se qualifient pour un logement social à Montréal et qui sont sur une liste d'attente faute d'unités disponibles dépassent les 20 000 depuis maintenant plusieurs années. Quand verra-t-on une baisse significative de cette liste?

Pour toutes ces raisons, le FRAPRU espère que la Ville de Montréal se donne un nouvel objectif à long terme en matière de logement social, comme elle l'a fait à deux reprises depuis 2003, avec ses opérations 5000 logements. Il évalue que la gravité des problèmes prêche pour un objectif encore plus ambitieux. À cet effet, nous ne pouvons que soutenir le FRAPRU lorsqu'il réclame que les gouvernements supérieurs assurent un financement accru et à plus long terme du logement social et qu'il rappelle, à ce sujet, que le premier ministre du Québec, M. Jean Charest, s'est lui-même compromis durant la campagne électorale, en s'engageant par écrit à permettre « la prolongation du programme Accès Logis Québec pour 5 ans à raison d'un minimum de 3000 nouvelles unités par année, pour un total de 15 000 nouveaux logements sociaux et communautaires ».

SOMMAIRE

Réaménagement de Radio-Canada	p. 2	Le saviez-vous?	p. 6
Tanea Castro: savoir communiquer	p. 3	La chronique de Marlyn	p. 7
Portrait de nos locataires	p. 4	MAP	p. 7
CDH: développer pour la communauté	p. 5	Une fondation... un toit	p.8

Réaménagement des terrains de Radio-Canada

Le 5 mars dernier, l'Office de consultation publique de Montréal remettait au comité exécutif de la ville ses recommandations faisant suite aux séances publiques d'information et de consultation tenues par cet organisme relativement à cet important projet de la Société d'état pour moderniser ses installations et qui aura un impact majeur sur l'avenir du quartier des Faubourgs. Nous vous présentons ici quelques unes des principales recommandations de ce rapport.

Oui, mais…

D'entrée de jeu, les auteurs du rapport soulignent que la consultation révèle une vaste adhésion aux intentions fondamentales du projet. Ils constatent que cet élan de modernisation est vu comme étant à l'avantage de tous. Toutefois, ils notent, dans un même souffle, que des attentes, des inquiétudes et des réserves ont été exprimées. Ces restrictions pourraient être regroupées sous trois thèmes majeurs : l'insertion dans le contexte urbain, la contribution sociale et économique du projet au milieu et un questionnement relativement à la circulation et au transport.

L'insertion dans le contexte urbain

Les promoteurs des grands projets immobiliers ont souvent tendance à négliger leur intégration à l'environnement existant. C'est le cas du projet de Radio-Canada qui, même s'il permet le retraçage de tronçons de rue aujourd'hui disparues, a été critiqué pour son caractère introverti, tournant presque le dos au quartier. Des modifications devront donc être apportées à cet effet. Dans ce même souci d'intégration, les auteurs du rapport recommandent de faire une plus large place à l'histoire du quartier dans l'aménagement des places publiques et dans l'élaboration de thématiques d'animation culturelle déjà prévues pour ces endroits.

Les principales recommandations de l'Office de consultation publique de Montréal

Les membres de l'Office de consultation publique pressent également les autorités municipales de se doter d'un plan d'ensemble du développement de l'est du centre-ville, un outil qui fait cruellement défaut à ce secteur appelé à un développement rapide. Enfin, comme plusieurs intervenants l'ont d'ailleurs souligné avec force, le développement de cette partie du quartier passe par le recouvrement de l'autoroute Ville-Marie, au sud du site de Radio-Canada.

La contribution sociale et économique

Le projet préparé pour la direction de Radio-Canada prévoyait un certain nombre de logements privés et sociaux sur le site. Cependant, en s'appuyant sur les besoins identifiés en matière de logements sociaux, la commission demande de hausser cette offre de façon significative et, à cet effet, elle conseille à R-C d'utiliser l'expertise des groupes communautaires en ce domaine.

Enfin, les commissaires recommandent que des logements dédiés à des clientèles ciblées soient réalisés dès les premières phases de réalisation du projet.

En général, les intervenants ont salué la concertation entre la SRC et des représentants du quartier et souhaitent que cette concertation puisse se poursuivre à l'étape de réalisation. À cet égard, la Corporation de développement économique communautaire (CDEC) a proposé le concept d'un Accord de bénéfices à la collectivité (ABC) qui pourrait être conclu avec Radio-Canada. La commission a reçu favorablement cette proposition et recommande à la ville d'en faire une étude sérieuse.

La circulation et le transport

Un projet de l'envergure de celui de Radio-Canada aura inévitablement des répercussions importantes sur la circulation et le transport dans un quartier déjà aux prises avec des congestions majeures (particulièrement aux heures de pointe), en plus d'une offre de transports en commun déficiente et des difficultés sans cesse croissantes à se déplacer à pied ou à vélo. La SRC se dit consciente de l'augmentation des problèmes de circulation générée par son projet de développement. Dans cette optique, la commission recommande à la ville de se doter d'un plan sectoriel de gestion des déplacements dans l'est du centre-ville et de tenir compte dans ce plan sectoriel du cumul des impacts des grands projets en cours. À ce plan sectoriel, devrait être associé un mécanisme de suivi d'avancement de ce plan.

Au chapitre du transport en commun dont l'offre devra être accrue dans le secteur, la commission reconnaît la pertinence des idées proposées dans le plan de la SRC, mais elle constate que cette pertinence repose sur le plan de développement du transport en commun de la ville dont les échéanciers sont encore mal connus.

Ce compte-rendu n'est évidemment pas exhaustif (le rapport fait 159 pages). Les personnes intéressées peuvent le consulter à l'adresse suivante :

http://www2.ville.montreal.qc.ca/ocpm/pdf/P31/Rapport.pdf

Entre nous...

SAVOIR COMMUNIQUER

Tanea Castro a joint le conseil d'administration d'Inter-Loge en décembre dernier. Agente de communications à la Corporation économique communautaire Centre-Sud/Plateau (CDEC) depuis deux ans, elle entend bien jouer un rôle dans le virage amorcé par Inter-Loge pour mieux faire connaître son action. Volontaire, partisane d'un développement responsable, elle représente cette nouvelle génération désireuse de participer activement à l'épanouissement de notre société.

I-L EXPRESS – Comment définirais-tu tes fonctions à la CDEC?

T.C. – Je suis responsable de l'établissement de processus de communications, d'abord à l'interne, c'est-à-dire entre les intervenants de la CDEC et ses membres et partenaires ainsi qu'entre ces membres et partenaires eux-mêmes, ces réseaux qui partagent les mêmes intérêts et les mêmes préoccupations. Je m'occupe également des communications à l'externe, donc dans les médias, afin de mieux faire connaître les outils et services que la CDEC met à la disposition de la communauté.

I-L EXPRESS – Comment se prépare-t-on à occuper un poste comme celui-là?

T.C. – Pour ma part, j'ai fait des études en communications politiques; ce qui, en soi, est déjà une bonne préparation. Mais, tout au long de mes années d'université, j'ai été active, de façon bénévole, dans diverses organisations: à la radio de l'université (CSIM), au Regroupement bénévole de l'Est, à la Maison Plein Cœur (aide aux personnes atteintes du SIDA). Donc, en arrivant à la CDEC, je connaissais des personnes grâce à mon engagement bénévole. Enfin, il y a déjà quelque temps que je me préoccupe d'achat local et de développement local. C'est ainsi qu'à la radio, nous avions organisé un concours pour les jeunes portant sur l'achat local.

«J'ai le goût de participer à cette évolution importante d'Inter-Loge et je crois que je suis en mesure d'apporter quelque chose de pertinent.»

I-L EXPRESS – À t'entendre, on se demande comment on a pu dire que les jeunes d'aujourd'hui sont réfractaires à l'engagement.

T.C. – Ceux qui disent ça ne connaissent pas les jeunes. À l'université, j'ai côtoyé plein de gens actifs dans les médias communautaires, en politique ou dans la vie associative. Ici même, à la CDEC, dans notre concours Bourse aux jeunes promoteurs, 80% des inscrits proviennent de ce qu'on appelle des entreprises citoyennes qui se préoccupent d'environnement et de développement responsable. Ce sont les chiffres de l'an dernier, mais la participation de cette année semble aller dans le même sens. Ces gens-là en sont à leurs débuts, mais ce sont les grands entrepreneurs de demain. À l'université, c'est même devenu difficile d'être admis à la maîtrise si l'on n'a pas fait un ou deux ans de bénévolat dans un secteur associé.

I-L EXPRESS – Comment as-tu connu Inter-Loge?

T.C. – Déjà, lorsque j'œuvrais à la Maison Plein cœur, j'ai pu constater l'importance d'avoir accès à un logement convenable et abordable pour les personnes séropositives. Puis, au conseil d'administration de l'Itinéraire, j'ai ressenti les mêmes préoccupations. Quand je suis arrivée à la CDEC, j'ai rencontré Margaret Bain, directrice générale d'Inter-Loge et qui siège au c.a. et au comité exécutif de la CDEC ainsi que Louis Bériau, directeur du développement à Inter-Loge et qui faisait partie de notre comité de financement du Fonds d'investissement social. Quand j'ai réalisé leurs préoccupations du moment pour les communications, j'ai tout de suite été intéressée. J'ai le goût de participer à cette évolution importante d'Inter-Loge et je crois que je suis en mesure d'apporter quelque chose de pertinent. Habituellement, quand on propose des changements d'importance, on sent de la résistance. Mais ici, il semble y avoir consensus. C'est très encourageant.

I-L EXPRESS – Comment vois-tu cette évolution?

T.C. – D'abord, il faut faire connaître le travail et les réalisations d'Inter-Loge. Moi, je vois l'immense travail accompli. C'est cela qu'il faut faire connaître. Ces dernières années, le monde des communications s'est beaucoup modifié avec l'arrivée du web et de tous les nouveaux petits modules associés. On doit se servir de ces nouveaux outils. Je dirais qu'en communication, l'habit fait le moine. C'est une boutade qui montre bien à quel point l'image est importante. Cependant, il faut résister à la tentation du message trop simpliste. Rigueur et constance sont deux règles que je m'efforce d'appliquer dans mon domaine.

I-L EXPRESS – Les dirigeants d'Inter-Loge ont été parmi les pionniers du logement social et abordable. Est-ce que tu vois poindre une relève dans ce secteur si particulier?

T.C. – C'est une question qui ne m'inquiète pas tellement. La mission d'Inter-Loge est tellement motivante qu'elle intéressera sûrement des jeunes qui veulent faire carrière, mais qui veulent aussi donner un sens à leur vie. Encore faut-il que l'image soit rafraîchie. Moi, quand je suis arrivée à la CDEC il y a deux ans, j'étais la plus jeune. Maintenant, la moyenne d'âge est a peine plus élevée que le mien. Ce qui démontre bien que des jeunes peuvent être attirés par ce milieu quand on sait leur présenter.

I-L EXPRESS – Comment vois-tu ton avenir professionnel?

C.T. – Je crois que je suis dans ce milieu des organisations citoyennes pour longtemps. Je souhaite aider d'autres groupes à prendre un virage semblable à celui que s'apprête à prendre Inter-Loge et qui est aussi en cours à la CDEC.

Développer pour la communauté

Le groupe Conseil en développement de l'habitation (CDH) est né de la fusion des tout premiers groupes de ressources techniques (GRT) qui eux-mêmes avaient été mis sur pied par des architectes désireux de servir leur communauté. C'est peut-être pour cette raison que CDH, outre son rôle de support dans la mise sur pied de coopératives et d'OBNL en habitation ainsi qu'un volet gestion, travaille toujours avec ses architectes associés pour la réalisation de ses projets. Rencontre avec Louise Lanctot, directrice générale de ce groupe d'artisans hautement spécialisés.

I-L EXPRESS – Pour mieux nous faire comprendre votre travail, pourriez-vous nous expliquer les diverses étapes qui s'enchaînent à partir du moment où un groupe qui espère se former en coopérative vous approche ou que vous-mêmes vous entreprenez un projet?

L.L. – Lorsqu'un groupe nous approche, on essaie d'abord de définir les besoins en termes d'espaces, de commodités, etc. Si, déjà à ce stade, un terrain est envisagé ou s'il s'agit d'un immeuble à acquérir en achat/rénovation, nos architectes peuvent donner des avis, estimer les contraintes, etc. Ce n'est pas la même chose lorsque nous sommes associés à un promoteur privé pour un projet de type clés en mains. Dans ce genre de projets, le promoteur définit lui-même l'espace qu'il accordera aux logements, ce qui entraîne certaines contraintes. D'un autre côté, si un immeuble devient disponible pour rénovations et transformation avant qu'un groupe manifeste son intérêt, nous contactons le comité-logement du quartier qui a une liste de personnes intéressées.

Par la suite, il y a une première rencontre d'information et il se forme habituellement un groupe plus restreint qui devient le groupe porteur du projet. C'est avec ces personnes que les architectes définissent les caractéristiques des futurs logements. Par la suite, elles seront associées au projet jusqu'à son accomplissement. Simultanément, le groupe doit entreprendre les démarches nécessaires pour être reconnu comme coopérative au sens de la loi. Enfin, toutes ces composantes (projet, terrain, groupe) doivent obtenir l'approbation de la Ville, elle-même mandataire de la Société d'habitation du Québec.

I-L EXPRESS – Cela fait beaucoup de gens qui ont leur mot à dire sur le projet en cours : architecte, chargé de projet, représentants de la coop. Cela ne risque-t-il pas de provoquer des tensions avec les entrepreneurs, par exemple?

L.L. – L.L. – C'est certain que cela entraîne des délais plus importants. Il faut expliquer les choses. Parfois, les membres de la coop veulent consulter leur assemblée générale pour être sûrs de prendre la bonne décision. Avec le temps, pour les petits projets, le processus d'appel d'offres publiques a fait que nous travaillons généralement avec des entrepreneurs qui connaissent bien les exigences du programme et s'y conforment volontiers. Depuis quelques années, les projets ont pris de l'ampleur ce qui implique parfois que nous devons passer à une autre catégorie d'entrepreneurs. Avec toutes les adaptations que cela suppose de part et d'autre. Mais cela fait maintenant partie de nos expertises réciproques.

I-L EXPRESS – La formule coopérative en habitation est-elle toujours aussi populaire qu'elle l'a déjà été?

L.L. – Cela dépend. Par exemple, il arrive que des nouveaux arrivants dont les conditions de logement étaient vraiment déplorables soient tellement contents des améliorations qu'on leur propose qu'ils ne pensent pas à l'engagement que la formule coopérative exige. C'est notre rôle alors de bien leur faire comprendre. De plus, il faut admettre que cette forme de cogestion ne convient pas à tout le monde. C'est pour cette raison que les organismes à but non lucratif (OBNL) qui possèdent et qui gèrent un parc de logements, comme Inter-Loge, sont très utiles. Par ailleurs, il y a actuellement une tendance à créer des coopératives plus importantes (50 logements et plus); il peut alors être intéressant d'engager du personnel pour s'occuper de la gestion quotidienne tout en gardant le contrôle sur l'ensemble grâce au conseil d'administration et à l'assemblée générale. C'est une formule qui peut être très flexible.

I-L EXPRESS – D'après vous, quels sont les besoins les plus urgents actuellement en matière de logements?

L.L. – Même si on dit que l'offre de logements se situe à un niveau acceptable, les familles sont très mal desservies. Si on veut garder les familles à Montréal, il faudra y voir. D'ailleurs, notre mémoire présenté aux audiences de consultation sur le redéploiement de Radio-Canada accordait beaucoup d'importance à cette question. Nous avons identifié un site sur la rue Wolfe qui pourrait être utilisé à cette fin tout en s'intégrant parfaitement au projet. Il faut des logements pour différentes catégories de personnes : les travailleurs du centre-ville ont le droit d'être logés convenablement à proximité de leur lieu de travail, les gens du quartier qui ont eu à souffrir de l'arrivée de Radio-Canada à l'époque ont droit à une certaine forme de compensation et on ne doit surtout pas oublier les familles. Voilà pourquoi, dans ce genre de projets, la concertation entre les différents acteurs du quartier devient si importante.

I-L EXPRESS – Par ailleurs, ne voit-on pas apparaître de plus en plus de projets spécialisés; par exemple, des projets comme MAP (hébergement et aide aux jeunes femmes monoparentales)?

L.L. – Il y a aussi La Maison du père et Old Brewery Mission qui ne faisaient autrefois que de l'hébergement temporaire et qui

(Suite p.5 - CDH)

(CDH - Suite de la p. 5)

offrent maintenant une forme de permanence parce que c'est un bon moyen de réinsertion pour les personnes auxquelles ils viennent en aide. Parmi nos projets en cours, mentionnons Méta d'âme – Prométhéus pour ex-toxicomanes en phase de réinsertion et une troisième phase du projet Chambreville pour des personnes à risque d'itinérance. Tout cela correspond à notre engagement social qui est à la base de notre action. Nous ne sommes pas de simples développeurs immobiliers. Nous sommes des développeurs immobiliers communautaires. Il y a du monde derrière nous.

I-L EXPRESS – Les organismes comme le vôtre ne possèdent pas d'actifs immobiliers leur garantissant une certaine sécurité financière. Ne vous sentez-vous pas vulnérables?

L.L. – Nous avons connu des années difficiles où nous avons dû réduire notre personnel. Ce n'est jamais agréable, mais nous sommes habitués de travailler sur la corde raide. Nous ne sommes pas là pour être des propriétaires de logements. Nous avons déjà envisagé cette possibilité dans le cas où nous pourrions acquérir certains des immeubles que nous gérons. Il en ressort que les gens, ici, sont plutôt d'avis qu'il s'agirait d'une phase transitionnelle avant de les transformer en coopératives ou en OBNL d'habitation.

I-L EXPRESS – Dans votre domaine, voyez-vous une relève à l'horizon?

L.L. – Il y a une relève. Ceci dit, nous demandons à nos collaborateurs une très grande polyvalence exigeant un long apprentissage pour une rémunération inférieure au marché privé. Mais il y a des jeunes avec de bonnes qualifications de base, en architecture par exemple, qui viennent nous offrir leurs services parce qu'ils veulent faire quelque chose pour leur communauté et çà, c'est encourageant.

La coopérative Val perché, située dans le Faubourg québec, constitue un bon exemple d'un renouveau architectural dans le logement social et communautaire.

Portrait de nos locataires

L'automne dernier, certains de nos locataires ont répondu à un sondage anonyme qui visait à dégager un portrait de leurs principales caractéristiques sociologiques. Le tableau vous donne une idée des résultats de cette étude.

Celle-ci nous révèle que nos ménages locataires touchent un revenu moyen de 23 351$. Il représente 34 787$ chez les familles dont le revenu provient du travail alors qu'il tombe à moins de 14 000$ chez nos aînés et sous la barre des 9 000$ pour les assistés sociaux.

Mais ces informations permettent de dégager des conclusions particulièrement éloquentes, lorsqu'on les confronte avec les loyers pratiqués dans nos quartiers. Notre locataire au revenu moyen de 23 351$ en consacrerait de 28% à 45% à son loyer pour un logement privé dans le Centre-Sud et de 45% à 76.3% dans le Centre-Ville. Comme locataire d'Inter-Loge, son taux d'effort varie de 19% à 30% dans le Centre-Sud et de 24.4% à 32.8% dans le Centre-Ville. À noter qu'un tiers de nos locataires bénéficient, en plus, du Programme de supplément au loyer qui limite leur taux d'effort à 25%.

Ces données démontrent clairement qu'Inter-Loge remplit scrupuleusement sa mission qui consiste à offrir des logements de qualité à des prix abordables à des ménages (petits salariés, chômeurs, aînés, prestataires d'aide sociale, etc.) qui, autrement, devraient couper dans d'autres besoins essentiels pour se loger convenablement.

PORTRAIT DE NOS LOCATAIRES

Taux de réponse	Répondants 81	Logements 376	21,54%	
Personnes concernées	Total 107	Hommes 59	Femmes 45	Pers/ménage 1,32
Ménages d'une personne	60	34	26	74,07%
Revenu moyen par personne	Général 20 756 $	Travail 28 020 $	Pension 13 615 $	Aide sociale 8 448 $

Enfin un parc dans Faubourg Québec!

Les résidants des immeubles d'Inter-Loge dans le Faubourg Québec seront heureux d'apprendre que l'arrondissement Ville-Marie s'apprête à aménager un parc sous le viaduc de la rue Notre-Dame. Cet espace disgracieux sera bientôt méconnaissable grâce à l'installation d'équipements sécuritaires de jeux destinés aux enfants de 5 à 12 ans et d'aires de jeu de pétanque pour les aînés. Des bancs et des espaces de repos dans un aménagement paysager agréable compléteront la transformation de ce site qui s'adapte à sa nouvelle vocation.

Le saviez-vous ?

Nettoyage printanier des terrains

Grâce à la généreuse collaboration de la Société de développement de Ville-Marie et de Cactus Montréal (Programme Toxiconet), Inter-Loge procédera, dans les semaines qui viennent, au nettoyage printanier de ses terrains. Les travailleurs qui effectueront cette opération seront munis d'une lettre d'autorisaton à cet effet et auront accès aux terrains en façade et dans la cour. Une corvée qui demandera peu de temps et qui permettra d'améliorer sensiblement votre qualité de vie.

Supports à vélos

Pour l'été 2009, suite à nos demandes, l'arrondissement Ville-Marie fournira des supports à vélos sur la rue du Glacis (projet Faubourg-Québec), face au 1195 Montcalm ainsi que devant les bureaux d'Inter-Loge. Nous invitons nos locataires à utiliser ces installations plutôt que d'accrocher leur vélo aux arbres.

Poursuite du plan vert

Cet été, Inter-Loge, en collaboration avec Sentier urbain, poursuivra le développent de son plan vert. Chaque année. cinq ou six des propriétés d'I-L situées dans l'arrondissement Ville-Marie sont agrémentées de plantations (arbres, arbustes ou vignes) dans le but de réduire les îlots de chaleur et d'améliorer la qualité de vie des résidants. Les locataires qui sont intéressés à participer reçoivent une formation pour assurer l'entretien de ces plantations. Les intervenants de Sentier urbain se rendront pour une première visite dans les semaines qui viennent afin d'effectuer un constat des lieux. Plus tard, une rencontre d'information et de conseils sera tenue avec les locataires.

DISTRIBUTION DE FLEURS

Cette année encore, les résidants du quartier Centre-Sud peuvent obtenir des fleurs gracieuseté de l'arrondissement Ville-Marie. La distribution aura lieu le 16 mai dès 9 h au parc Raymond-Blain situé sur Panet entre La Fontaine et Logan. Premier arrivé, premier servi (aucune réservation). On demande aux citoyens d'apporter leurs sacs ou leurs contenants. Les variétés : pour l'ombre, des impatientes; pour les terrains ensoleillés, des pétunias (St-Joseph) et des tagètes (œillets des Indes). Du compost sera également offert.

Réaménagement des locaux

Inter-Loge vient de terminer le réaménagement de ses locaux. L'équipe dispose désormais d'espaces de travail plus fonctionnels et mieux adaptés aux diverses tâches. Dans la foulée de ces transformations, nous disposons maintenant d'une salle de réunion moderne pouvant accommoder une bonne vingtaine de personnes ainsi que des tableaux d'affichage et des facilités de projection. Idéale pour les réunions de conseils d'administration ou de petits groupes, elle sera disponible à l'automne. il suffira de réserver à l'avance. Nous vous en reparlerons d'ici là.

Cinq sites de compostage dans le Centre-Sud

Éco-quartier Saint-Jacques est heureux d'annoncer la mise en place de cinq nouveaux sites de compostage communautaire dans les petits parcs du Centre-Sud. Le projet permettra aux résidants riverains des petits parcs de valoriser leurs résidus de table en les compostant et ainsi diminuer leurs déchets. Chaque site pourra accommoder environ 50 personnes.

Les parcs ciblés sont:

- Parc Berthier (de la visitation, entre Ontario et Sherbrooke)
- Parc Claude Mélançon (St-Christophe, entre Ontario et Sherbrooke)
- Parc Raymond Blain (Panet, entre Logan et La Fontaine)
- Parc Saint-Jacques (Saint-André et Saint Christophe, au sud d'Ontario)
- Parc P.A.Q. # 18(Plessis, entre La fontaine et Ontario)
- Parc Aristide-Beaugrand-Champagne (René-Lévesque, entre Beaudry et Montcalm)

Ce projet est rendu possible grâce à la contribution du Fonds Économunicipalité IGA et du Jour de la terre.

Vient de paraître

LA PATERNITÉ AU XXIe SIÈCLE

Quelles sont les façons d'envisager la paternité aujourd'hui? Pourquoi et comment soutenir les pères? Comment valoriser le rôle des pères? Quelles sont les actions qui susciteront, renforceront et maintiendront l'engagement des pères auprès de leurs enfants?

Appuyés sur des témoignages de pères et de mères rencontrés dans diverses situations, les auteurs du Groupe de recherche et d'action sur la victimisation des enfants et son équipe ProsPère répondent à ces questions. Les travaux de cette équipe, résultat de quinze années de recherche, constituent l'essence même de ce volume.

Publié aux Presses de l'Universite Laval et disponible dans toutes les bonnes librairies.

La chronique de Marlyne

Vous déménagez?

• Assurez-vous de ne rien laisser dans le logement que vous quittez: pas de meubles, d'ordures, etc.

• Faites le ménage. Ce sera apprécié de la personne qui emménage.

• Vous avez repeint en couleurs? Vous devez repeindre en blanc afin de remettre votre logement dans l'état où il était quand vous en avez pris possession.

Espaces communs

Selon votre bail, vous habitez votre logement et vous utilisez les espaces communs (escaliers, corridors, etc.) en respectant les usages pour lesquels ils ont été conçus. Cela signifie qu'il est interdit –par la loi, les assurances et le service des incendies– de laisser quelque objet dans ces espaces communs (chaussures, tapis, vélos...).

Je respecte mes voisins

Ce qui signifie que je fais attention aux bruits que je génère. Je procède donc aux tâches bruyantes (lavage, passage de l'aspirateur, etc.) à des heures ***«normales»***, c'est-à-dire *pas trop tôt le matin* et *pas trop tard le soir*.

Entretien

Il se peut que le ménage des aires communes de votre immeuble soit effectué par une entreprise spécialisée. Nous demandons à tous les locataires d'être respectueux envers ces employés qui ont leur tâche à accomplir. Si vous rencontrez quelque problème à cet effet, prière de nous le faire savoir. À noter que, même lorsqu'une firme s'occupe de l'entretien, les locataires doivent veiller à faire leur part (entrées, balcons, etc.).

Ramassage des ordures

Les arrondissements sont de plus en plus soucieux de propreté. Il faut donc respecter scrupuleusement les heures de sortie des ordures ménagères sous peine de recevoir une amende. Dans le même ordre d'idées, s.v.p. ne pas laisser d'ordures dans les espaces communs ou sur les balcons.

Réparations

Un propriétaire est responsable des réparations lorsque la défectuosité ou le bris d'un élément provient d'une usure normale. Toutefois, veuillez noter qu'Inter-Loge réclame des frais rendus nécessaires par un abus ou mauvais usage.

map mères avec pouvoir mtl

Entente de services entre le CSSS Jeanne-Mance et MAP Montreal

MAP Montréal est fier de vous informer d'une entente de collaboration avec le CSSS Jeanne-Mance visant à formaliser le soutien offert aux résidantes et à leurs enfants en complémentarité aux services déjà offerts par les intervenantes de MAP. Les objectifs de cette entente sont d'assurer le continuum de services et d'en éviter le dédoublement.

Cette collaboration avec le CSSS Jeanne-Mance assurera, aux mères de MAP intéressées, un suivi adapté à leurs besoins. Plus précisément, il s'agit de la concrétisation du désir des deux organismes d'expérimenter une offre de service pour toutes les mères de MAP, dans le cadre d'un programme de services intégrés en périnatalité et en petite enfance.

Dans ce projet, le CSSS Jeanne-Mance offrira sur une base annuelle, aux mères de MAP qui le souhaitent, une série de quatre rencontres individuelles avec une infirmière d'une des équipes petite enfance du CSSS. Ces rencontres permettront de faire une évaluation biopsychosociale des besoins de la maman et de son enfant. Avec l'autorisation de la mère, les intervenants de l'organisme et du CSSS travailleront de concert pour s'assurer de répondre aux besoins ciblés par et pour ces familles. Nous mettrons ensemble nos énergies dans la préparation du départ de la mère de MAP vers un logement permanent tout en assurant un accompagnement personnalisé de la famille et l'assurance qu'elle a la capacité de se prendre en main.

« Cette entente s'inscrit parfaitement dans notre approche globale, inclusive, non stigmatisante et résolument orientée vers les défis de la vie, plutôt qu'une formule axée uniquement sur la résolution d'un problème en particulier » déclare Nathalie Rochefort, coordonnatrice de l'organisme qui ajoute « nous travaillons activement à formaliser d'autres ententes de services avec des partenaires ayant un impact direct dans la vie des résidantes de MAP tout en respectant la globalité des personnes, que ce soit dans leur sphère de vie personnelle, professionnelle, sociale ou familiale.»

MAP-Montréal est un organisme communautaire qui accueille des femmes cheffes de familles monoparentales à faible revenu avec enfants de 0 à 5 ans pour les soutenir dans leur insertion socioprofessionnelle. Grâce à la générosité de citoyens, de fondations, d'entreprises et de la ville de Montréal, ces femmes trouvent à MAP des services de soutien individuel et de groupe, un logement abordable et une garderie éducative. Au terme de leur séjour à MAP, la société québécoise peut compter sur des femmes, des mères, des travailleuses et des citoyennes éduquées, conscientisées et actives. La société s'enrichi alors d'enfants qui savent maintenant que les rêves sont réalisables.

PASSIONS ET TEINTES

Gens d'affaires et artistes s'unissent…

La deuxième édition de l'encan bénéfice Passions et Teintes, qui a eu lieu le 19 mars dernier chez Autodesk, a connu un grand succès de participation. En effet, cette soirée organisée par Une Fondation… Un Toit au profit de MAP Montréal a généré des revenus de 38 393 dollars.

Manon P. Desmarais, Directrice de Marché, Technologies de l'Information chez RBC Banque Royale

Sous la présidence de Manon P. Desmarais, Directrice de Marché, Technologies de l'Information chez RBC Banque Royale, Une Fondation…Un Toit a pour mission de soutenir MAP Montréal dans son mandat d'accompagnement et de soutien de femmes monoparentales dans la réorientation de leur vie personnelle, professionnelle, sociale et familiale.

L'espace d'un soir, en dépit de la crise, cette soirée VIP a réuni des décideurs clés des milieux corporatifs, culturels et artistiques ainsi que des personnes engagées à faire une différence pour améliorer notre société. Plus d'une quarantaine d'œuvres ont été mises à l'encan dirigé de main de maître par le commissaire-priseur Patrick Blaizel de la Maison des Encans de Montréal. Plusieurs artistes de renom ont contribué à faire de l'événement un grand succès entre autres: Armand Vaillancourt, Yvon Goulet, Kat Coric, André Desjardins pour n'en nommer que quelques-uns.

Les profits serviront à MAP Montréal qui accueille des femmes cheffes de familles monoparentales à faible revenu avec leurs enfants pour les soutenir dans leur insertion socioprofessionnelle. « Ce moment de solidarité est important à plus d'un titre, c'est une occasion pour nous tous de nous rappeler que le climat économique actuel touche encore plus durement les femmes monoparentales, mais aussi de nous rappeler que nous avons tous la possibilité de faire une différence et que nous devons y croire… » a rappelé la présidente d'honneur de l'événement, Manon P. Desmarais.

Une Fondation…Un Toit remercie les membres du comité d'honneur et tout particulièrement les artistes participants, ainsi que les différents partenaires : RBC Banque Royale, GGA Communications, Autodesk, Source Médias Communications, Maison des Encans de Montréal, Titanic, Barefoot Wine, Chez le Portugais, Groupe immobilier IWP, Bob Hendricks, Vanessa NK Media and Public Relations Inc. ainsi que Vasco de Gama traiteur qui ont rendu possible ce rendez-vous annuel.

Tournoi de golf

La douzième édition du Tournoi de Golf annuel d'***Une Fondation…Un Toit*** se tiendra le vendredi 28 août au Club de Golf des Iles de Boucherville, une oasis de nature à deux pas de Montréal. On y attend 144 joueurs et près de deux cents personnes assisteront au banquet. La journée, agrémentée d'animations tout au long du parcours, et la soirée, réuniront des participants issus des secteurs des affaires, de la construction, de la politique et de l'habitation communautaire.

SécuriMembre

Pour protéger ces choses qui font de votre logement un vrai foyer

1-800-387-1963

Assurances maison et auto à des taux spéciaux et abordables pour les membres d'Inter-Loge

Inter-Loge Express *est publié par Inter-Loge, organisme sans but lucratif d'habitation et de développement communautaires. Il est distribué gratuitement en version papier à tous les locataires d'Inter-Loge et en version papier ou électronique aux nombreuses personnes et organisations intéressées par son action.*

La reproduction et la diffusion dans vos réseaux des textes et des numéros sont non seulement permises mais encouragées à la condition de mentionner la provenance. Pour inscription sur la liste d'envoi, prière de nous faire parvenir vos coordonnées.

Abonnement, réception des textes et communiqués
1503 Lafontaine, Montréal H2L 1T7 ou ***interloge@interloge.org***
Responsable de l'édition : Louis Bériau 522-2107, poste 226
Rédaction et mise en page: Pierre G. Hamel (mathamel@videotron.ca)